



**L'abolition  
de la peine  
de mort :**  
un combat  
à finir

Pages 3 et 4

**LES CHARGÉS  
DE COURS,  
25 ANS PLUS  
TARD...**

Pages 6 et 7

**Les visages  
de la rentrée** Page 12



Le journal de  
l'Université du Québec  
à Montréal

# L'UQAM

Volume XXXI  
Numéro 2  
20 septembre 2004

## Chasse aux trésors... de l'UQAM

**Claude Gauvreau**

Avez-vous déjà remarqué, dans le jardin du pavillon J.-A.-DeSève, près du bâtiment Christin, l'ensemble sculptural de verre et de métal symbolisant les grandes disciplines universitaires? Vous êtes-vous arrêté dans l'entrée du pavillon de Chimie et biochimie pour observer la sculpture qui, par des jeux de transparence et d'opacité entre les matériaux, évoque la chimie? Et dans le hall d'entrée du pavillon Président-Kennedy, au-dessus du poste de sécurité, avez-vous contemplé la murale en plaques de granit formant un paysage montagneux qui illustre l'activité de la matière et le passage du temps?

Ces œuvres dites d'«art public», cohabitant en symbiose avec le béton, ne sont que la pointe de l'iceberg. Elles font partie des 4 000 œuvres et objets de la collection de l'UQAM (installations, sculptures, peintures) dont plusieurs contribuent, sur les différents sites du campus, à créer un cadre de vie enrichi par... la présence de l'art. Elles témoignent également de l'enseignement des arts à Montréal, de certains courants de l'art contemporain au Québec et de pratiques individuelles d'artistes québécois aussi reconnus que Françoise Sullivan, Pierre Ayot, Michel Goulet ou Claude Tousignant.

L'art n'est pas confiné à l'intérieur des murs des musées ou des galeries. Souvent intégré aux bâtiments et aux lieux publics, comme ici à l'UQAM, il fait aussi partie de notre environnement... même si nous avons tendance, parfois, à oublier que les œuvres sont là, exposées à notre regard.

### Une université de création

«Rappelons-nous que l'Université, dès sa création en 1969, a hérité de la collection de l'École des beaux-arts de Montréal, laquelle rassemblait des objets d'époque et de provenances diverses, dont une momie égyptienne, et près de 3 000 gravures d'étudiants, réalisées entre 1955 et 1970», explique Louise Déry, directrice de la Galerie de l'UQAM. «Aujourd'hui, toutes les universités canadiennes possèdent des collections d'œuvres d'art et aux États-Unis, certaines galeries universitaires sont même devenues des musées importants», ajoute-t-elle.

La Galerie de l'UQAM est respon-



Françoise Sullivan, *Montagne*, 1997, murale, granit, calcaire et ciment, hall d'entrée du pavillon Président-Kennedy.

sable du développement, de la conservation et de la diffusion de la collection d'œuvres d'art. Elle veille également à l'application de la nouvelle politique d'acquisition des œuvres, adoptée en juin 2003. Celle-ci vise à assurer un développement cohérent de la collection et une plus grande reconnaissance de l'apport des arts visuels à la communauté universitaire et à la vie culturelle de l'UQAM.

«Nos principes et critères d'acquisition se distinguent de ceux des autres institutions muséales car ils s'appuient sur la spécificité de l'UQAM : une université de création attentive aux préoccupations artistiques les plus actuelles et qui joue un rôle actif dans la formation des artistes, des historiens de l'art et des muséologues», souligne Mme Déry. «Le développement de la collection s'appuie prioritairement sur la production récente d'artistes québécois – celle des dix dernières années – avec un intérêt particulier pour les créateurs issus du corps professoral et du milieu étudiant de l'UQAM», ajoute-t-elle.

Quant aux œuvres publiques, exposées sur les différents sites du cam-

pus, leur acquisition s'est faite, en partie, en vertu de la *Politique québécoise d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*. Adoptée par Québec en 1981, cette politique consiste à réserver une partie du budget de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site public (environ 1 %) à la réalisation d'une ou de plusieurs œuvres d'art conçues spécifiquement pour ce lieu. On cherche ainsi à intégrer en permanence des œuvres d'artistes du Québec à l'architecture et à l'environnement des lieux publics, à accroître leur diffusion et à mieux faire connaître diverses formes d'expression dans les domaines des arts visuels et des métiers d'art. «Mais ces œuvres devront être davantage mises en valeur auprès du public grâce à une meilleure identification et à une signalisation adéquate», affirme Mme Déry.

### Une relation vieille de 300 ans

Pour beaucoup de gens, y compris les



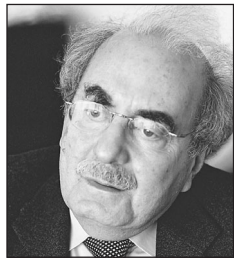
Laurent Pilon, *Courbe sans tangente*, 1993, installation, résine, fibre de verre et pigment, hall du pavillon de Chimie et biochimie.

Suite en page 9 ►

Photos : Michel Giroux

# Les TIC en appui à la pédagogie

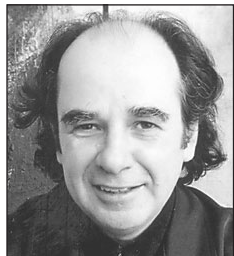
## Doctorat honorifique



**Naïm Kattan**, écrivain et professeur associé au Département d'études littéraires, a reçu cet été un doctorat *honoris causa* de l'Université de Novi Sad en Serbie. Quelques mois auparavant, son roman *Farida* avait été traduit en serbe, suscitant de nombreux articles.

Né en 1928 en Irak, Naïm Kattan est l'auteur, reconnu internationalement, d'une trentaine d'ouvrages : romans, nouvelles et essais, traduits en plusieurs langues. Son premier essai, *Le réel et le théâtre*, publié à Montréal et à Paris en 1971 lui a valu le Prix France-Canada. Son roman, *Adieu Babylone* (1975), relatant son enfance à Bagdad, a également connu un immense succès. Par les multiples fonctions qu'il a exercées depuis 40 ans dans divers organismes, et par ses collaborations à de nombreux journaux et revues, M. Kattan a été un infatigable animateur de la vie culturelle québécoise et canadienne dont il a suivi de près l'évolution et les transformations.

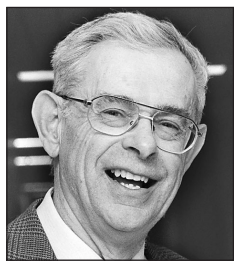
## Membre de la Société royale du Canada



Le professeur **Pierre Ouellet** du Département d'études littéraires a été nommé membre de la prestigieuse Société royale du Canada (Académie des lettres et sciences humaines). Créée en 1882, la Société est le principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres du Canada. Elle comprend aujourd'hui près de 1 800 membres, hommes et femmes recrutés à travers tout

le pays et choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en arts et en sciences. Pierre Ouellet est un chercheur, un poète et un romancier de renommée internationale. Ses nombreux travaux en sémiotique de la perception, notamment *Voir et savoir* et *Poétique du regard* - domaine peu exploré jusqu'à lui - ont permis d'en renouveler la théorie générale. Il a créé en 1999 et continue d'animer un important centre international de recherche : Le Soi et l'Autre. Il est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.

## Prix en pédagogie



**M. Denis Bertrand**, professeur associé au Département organisation et ressources humaines, est l'un des trois lauréats de l'édition 2004 du Prix Jean Demal remis par l'Association internationale de pédagogie universitaire (AIPU) à l'occasion de son 21<sup>e</sup> congrès. M. Bertrand a reçu cet honneur pour sa communication intitulée : «Diversité, continuité et transformation de la tâche d'enseignement des professeurs des universités québécoises (1991-2003)». Le prix Jean Demal, du nom du Président-fondateur de l'AIPU, veut souligner la qualité des recherches visant à améliorer la pédagogie universitaire au sein de divers contextes institutionnels et régionaux. Rappelons que M. Bertrand avait effectué une étude sur les transformations du travail professoral dans les universités québécoises pour les fins du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation au Québec, publié l'hiver dernier.

## Prix RUFUTS



À l'occasion du Congrès annuel de l'Acfas de mai dernier à l'UQAM, le Regroupement des unités de formation universitaire en travail social du Québec (RUFUTS) a remis un prix à Mme **Michèle Bourgon**, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la formation, à la recherche et à la pratique en travail social au Québec. Directrice de l'École de travail social, Mme Bourgon est professeure à l'UQAM depuis 1981. Elle a collaboré à de multiples équipes de recherche, ses intérêts portant notamment sur les enjeux du travail social contemporain, la violence faite aux femmes, la marginalité sociale et l'intervention auprès des personnes atteintes du sida. Au cours de sa carrière académique, Mme Bourgon a contribué à l'élaboration de nouveaux cours et programmes et a aussi développé plusieurs outils pédagogiques dont des présentations vidéos à l'intention du milieu universitaire et du milieu pratique.

## Parmi les meilleurs jeunes économistes



Finaliste lors de la dernière édition du concours du Meilleur jeune économiste créé par le journal *Le Monde* et le Cercle des économistes, le professeur à l'ESG et titulaire de la Chaire du Canada en marché du travail **Étienne Wasmer** s'est ainsi vu reconnaître comme l'un des quatre meilleurs chercheurs de moins de 40 ans, dans le domaine de l'économie. Le prestigieux Prix 2004 du meilleur jeune économiste, convoité par plus d'une quarantaine de candidats provenant des plus réputées universités de France, des États-Unis et du Canada, a été attribué cette année au professeur David Martimort de l'Université de Toulouse I.

Spécialiste de la macroéconomie du travail, M. Wasmer s'intéresse notamment aux relations entre le marché du travail et celui du crédit. Il cosigne d'ailleurs un article sur le sujet qui sera publié dans le prochain numéro de l'*American Economic Review*.

## Dominique Forget

Lorsque Louise Poissant est rentrée de ses vacances, au début du mois de juillet, un message l'attendait sur sa boîte vocale. La secrétaire du Président de l'Université du Québec avait tenté de la rejoindre pour lui annoncer «une bonne nouvelle». La professeure de l'École d'arts visuels et médiatiques apprenait qu'elle venait de remporter le Prix d'excellence en enseignement de l'UQ.

«C'est un très grand honneur, a-t-elle confié au journal *L'UQAM*. Malgré tous mes projets et toutes mes recherches, l'enseignement reste pour moi la chose la plus importante. Je vois le prix comme une sorte de consécration. C'est la confirmation de mon choix professionnel, un peu comme si quelqu'un me disait : *tu ne t'es pas trompée*.».

Certes, la professeure savait déjà que son enseignement était apprécié. Les évaluations complétées par les étudiants à la fin de ses cours en témoignent. Les nombreux étudiants aux cycles supérieurs qui lui demandent de superviser leur mémoire ou leur thèse est aussi un bon indicateur. Mais de là à être choisie parmi tous les professeurs du réseau de l'UQ par un jury indépendant du réseau, il y a un monde...

## Ses secrets ?

Qu'est-ce qui rend l'enseignement de cette professeure unique ? «Je pense que l'enseignement doit être quelque chose de réciproque, répond-elle. J'apprends autant de mes étudiants qu'eux apprennent de moi. C'est particulièrement tangible avec mes étudiants au doctorat. La plupart d'entre eux sont des artistes qui arrivent avec un projet plein de promesses. Ils ont des compétences sur le plan artistique que je n'ai pas. Ça me met tout de suite en position pour apprendre.»

Louise Poissant compare son travail avec les artistes à celui d'un révélateur dans un procédé de développement photographique. «J'essaie de faire émerger une réflexion chez l'artiste, dit-elle. Ensuite, on chemine ensemble vers la réalisation du projet.» Il est anodin de savoir que la professeure a participé à l'implantation à l'UQAM du doctorat multidisciplinaire en études et pratiques des arts. Elle en a aussi été la première directrice.

Selon Mme Poissant, ce ne sont pas seulement ses compétences pédagogiques qui attirent les étudiants, mais également son champ d'expertise. En effet, au cours des 15 années qu'elle a passées à l'UQAM, la lauréate a consacré sa carrière à l'étude des arts médiatiques. Un sujet des plus actuels.» Parmi les étudiants que



Photo : Martin Brault

**Louise Poissant, professeure à l'École des arts visuels et médiatiques.**

je dirige, un sur deux aborde les nouvelles technologies à travers son projet artistique», souligne-t-elle.

## Maître des TIC

Les technologies, Louise Poissant ne fait pas que les aborder dans ses projets personnels ou dans son travail avec les étudiants des cycles supérieurs. Elle s'en sert aussi de façon très concrète dans la salle de classe. «Grâce à PowerPoint, j'ai enfin découvert l'outil qui me convenait pour enseigner, se réjouit-elle. Je peux intégrer des images, de la vidéo, de la musique, des mots. À l'écran, je peux fidèlement reproduire ma pensée.»

Actuellement, Mme Poissant donne deux cours. Le premier, intitulé *Paradigmes et enjeux des arts du 20<sup>e</sup> siècle, 1900-1950*, fait partie du programme de baccalauréat. «J'y fais des rapprochements entre diverses formes d'arts dont l'architecture, la danse, la musique, le théâtre, la peinture, la sculpture, le design et le cinéma, explique-t-elle. Avant, je devais transporter un magnétophone, écrire au tableau, projeter des diapos, etc. Aujourd'hui, tout est intégré. Et le soir, les étudiants peuvent trouver sur Internet toutes les images, sons et textes qu'ils ont visionnés ou entendus durant la journée.»

Le second cours donné par Louise Poissant s'intitule *Matériaux, langages et technologies*. Il est offert aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat. «Chaque semaine, on aborde

un matériau différent, explique la professeure. Le bois, les résines, le verre, etc. On s'intéresse autant aux matériaux réels que virtuels. Pour cette raison, l'apport de PowerPoint est essentiel.»

Louise Poissant arrive à peine à croire aux progrès qui ont été réalisés depuis son entrée à l'UQAM sur le plan des nouvelles technologies. «Il y a 15 ans, les résistances étaient très fortes, autant sur le plan idéologique que matériel, se souvient-elle. Quand je voulais projeter des diapositives, je devais faire des pieds et des mains pour trouver une salle où il y avait des rideaux. Les choses ont vraiment évolué très vite. Je suis arrivée au bon endroit au bon moment.» ●

## L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications, Division de l'information.

**Directrice du journal :**  
Angèle Dufresne

**Rédaction :**  
Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin

**Photos :**  
Martin Brault, Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

**Conception de la grille graphique :**  
Jean Gladu, designer

**Infographie :**  
Service des communications  
Division de la promotion institutionnelle

**Publicité :**  
Catherine Levasseur  
Communications Publi-Services Inc.  
(450) 227-8414, poste 303

**Impression :**  
Payette & Simms (Saint-Lambert)

**Adresse du journal :**  
Pavillon Judith-Jasmin J-M330  
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

**Adresse courriel :**  
journal.uqam@uqam.ca

**Version Web du journal :**  
www.journal.uqam.ca/  
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal *L'UQAM* à  
www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## UQAM

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal  
Québec H3C 3P8

### Dans notre prochaine édition...

L'édition du 4 octobre du journal *L'UQAM* publiera une brochure encartée reproduisant le discours intégral prononcé par le recteur, M. Roch Denis, devant plus de 200 invités de la communauté universitaire, à la Galerie de l'UQAM, le 16 septembre dernier. Cet «état des lieux de notre établissement» décrit la relance institutionnelle amorcée depuis trois ans par l'équipe en place et les enjeux, défis, perspectives et actions à venir pour 2004-2005.

Montréal accueille le 2<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort

# Pour en finir avec les couloirs de la mort

**Michèle Leroux**

Trois ans après l'édition de Strasbourg, c'est à la Place des Arts de Montréal que les abolitionnistes du monde entier convergeront, du 6 au 9 octobre prochain, pour participer au 2<sup>e</sup> Congrès mondial contre la peine de mort. Initiative de «Penal Reform International» et d'«Ensemble contre la peine de mort», l'événement réunira des parlementaires, des juristes, des militants, des enseignants, des étudiants, des artistes, des ex-condamnés à mort, des familles de victimes ainsi que des personnalités emblématiques, venus des quatre coins du monde.

Le programme propose une trentaine de débats et tables rondes, un «Forum des étudiants», où l'on pourra entendre des plaidoiries à la défense de condamnés à mort célèbres, et l'«Agora de l'abolition», qui per-

mettra d'échanger avec des condamnés à mort et des familles de victimes, de visiter des stands d'information, une librairie et une bibliothèque. Le Congrès sera aussi l'occasion de tenir deux assemblées mondiales, celle des élus ainsi que celle des juristes contre la peine de mort.

Plusieurs événements culturels et artistiques sont aussi prévus, notamment une rétrospective de films et de documentaires sur la peine capitale, préparée par l'ONF, un concert présenté par l'Orchestre symphonique de Montréal, une exposition d'œuvres artistiques et une soirée littéraire. Pour souligner la Journée mondiale contre la peine de mort, une marche pacifique se déroulera dans les rues de Montréal, le samedi 9 octobre en matinée, et un sit-in d'étudiants et de professeurs suivra, sous le thème «Comment défendre des condamnés à mort?»

Pour souligner l'événement qui bénéficie du soutien de plusieurs gouvernements et de nombreux partenaires, dont l'Institut d'études internationales de Montréal de l'UQAM, le journal a recueilli les propos de deux membres du comité scientifique du Congrès, la professeure du Département des sciences juridiques, Lucie Lemonde, et le professeur associé William Schabas, actuel directeur du Centre irlandais des Droits de l'homme à l'Université nationale d'Irlande à Galway, et éditeur du journal *Criminal Law Forum*. Juriste renommé et auteur prolifique dans le domaine du droit international pénal et des droits de la personne, M. Schabas a enseigné à l'UQAM de 1991 à 2000 et a dirigé le Département des sciences juridiques de 1994 à 1998.

**SUR INTERNET**  
[www.montreal2004.org](http://www.montreal2004.org)

## Quelques faits et chiffres

- 117 pays ont aboli la peine de mort, soit par législation ou par moratoire
  - 78 pays maintiennent et appliquent ce châtiment
  - En 2003,
    - au moins 1 146 prisonniers ont été exécutés dans 28 pays
    - 2 756 personnes ont été condamnées à mort dans 63 pays
    - 84 % des exécutions recensées ont eu lieu en Chine, aux États-Unis, en Iran et au Viêt-Nam
- (source : Amnistie Internationale)
- Dernière exécution au Canada : 11 décembre 1962
  - Dernière exécution au Québec : 11 mars 1960
  - La peine de mort a été abolie au Canada en 1976, pour les crimes de droit commun, et en 1998, pour tous les crimes. Depuis ce temps, la criminalité n'a pas augmenté. Elle a même diminué.
  - Le pourcentage des partisans de la peine de mort au Canada :
    - 1987 : 73 %
    - 1995 : 69 %
    - 2001 : 52 %
- (selon les résultats d'un sondage publié dans le *Globe & Mail*)
- Le taux d'incarcération :
    - Canada : 129 pour 100 000 habitants
    - États-Unis : 645 pour 100 000 habitants

## Au Canada, des acquis toujours fragiles

Pourquoi tenir un congrès mondial contre la peine de mort dans un pays où ce châtiment a été rayé de la législation depuis presque trois décennies? «Parce qu'au Canada, il n'y a tout simplement pas d'acquis sur cette question, répond la professeure de droits et libertés de la personne Lucie Lemonde. Le fait d'être «collés» sur les États-Unis, les demandes régulières de la droite canadienne pour rétablir la peine de mort, l'importance des questions de sécurité depuis les événements du 11 septembre 2001... tout cela combiné, je crains que si on était mené par l'opinion publique, on aurait peut-être un rétablissement de la peine de mort au pays.»

À l'heure actuelle, rien n'empêcherait le Canada de la rétablir. «Le Canada, tout comme la France, n'a toujours pas ratifié le Deuxième protocole du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort», précise la professeure. Un nouveau gouvernement aurait donc les coudées franches, puisqu'il n'est lié par aucun engagement international. Les organisateurs souhaitent que le Congrès relance la campagne de ratification du Protocole, auquel se sont ralliés à ce jour une cinquantaine de pays.



Photo : Martin Brault

**Lucie Lemonde, professeure au Département des sciences juridiques.**

Mme Lemonde a présidé la Ligue des droits et libertés du Québec, de 1994 à 2000 et assume depuis 1997 la

vice-présidence de la Fédération internationale des droits de l'Homme. Abolitionniste convaincue, la profes-

seure ne craint pas le débat ni les arguments en faveur de la peine de mort. «Ce qui me fascine, aux États-Unis, où une quarantaine d'États maintiennent toujours la peine de mort, c'est que les mêmes personnes qui se réclament du mouvement pro-vie sont aussi celles qui sont favorables à la peine de mort. Voilà pour le caractère sacré de la vie...», nargue la professeure, ajoutant que les jeunes et les Noirs ont 10 fois plus de chance d'être condamnés à mort, sans parler des erreurs judiciaires, des avocats imposés d'office, des personnes que l'État souhaite contraindre à prendre des médicaments pour traiter leurs troubles mentaux afin qu'ils soient aptes à subir leur exécution.

«Une société ne peut pas fonctionner sur la vengeance, et encore moins de façon préméditée et organisée», estime Mme Lemonde. La professeure s'inquiète aussi de l'adoption de mesures anti-terroristes étrangères à notre droit et qui touchent des droits tels que celui de connaître et de contredire les éléments de preuve, de ne pas être soumis à une détention préventive, le droit à l'avocat et au silence.

«Qui aurait cru que des normes aussi fondamentales que l'interdiction de la torture seraient remises en question. C'est pourtant ce qui se passe. Un réputé professeur de droits de la personne de l'Université Yale, qui avait dénoncé les méthodes d'interrogatoires des Israéliens, considère maintenant qu'on peut y recourir à certaines conditions, comme à Guantanamo par exemple... Alors je crois qu'il est pertinent de parler de la peine de mort.»

### Reviement à la Cour suprême

Aucun condamné ne risque la peine de mort au Canada à l'heure actuelle. Mais qu'arrive-t-il lorsqu'un pays demande l'extradition d'un réfugié, qui risque ensuite d'être exécuté ou torturé dans ce pays? Auparavant, la position de la Cour suprême du

Canada était assez claire, la règle générale voulant que l'on refuse l'extradition. Depuis le 11 septembre, un flou juridique s'est installé, la Cour ayant ouvert la porte à l'extradition dans des circonstances dites exceptionnelles. Cette importante thématique fera l'objet d'une table ronde animée par Mme Lemonde, lors du Congrès. Il sera intéressant d'y entendre le professeur Michel Coutu de l'Université de Montréal et Me Marie-Hélène Giroux décrire l'évolution de la jurisprudence de la Cour suprême du Canada en la matière.

L'attitude adoptée par la Cour suprême soulève d'autres problèmes. Lorsqu'un pays requiert une extradition, il est censé s'engager à ne pas torturer ou exécuter l'individu que le Canada lui livre. Mais que valent ces garanties? Sous le titre «Empty Promises» (Promesses en l'air), Julia Hall présentera aux congressistes les conclusions du rapport d'enquête d'un organisme humanitaire qui s'est penché sur la question.

De son côté, l'avocat montréalais Julius Grey traitera du risque de peine de mort comme motif permettant d'octroyer le statut de réfugié et de délivrer un certificat de sécurité pour des raisons humanitaires. Participeront également à la table ronde M. Jon Yorke, qui abordera l'extradition, le terrorisme et la peine capitale en Afrique, ainsi que Me Rob Dunham, l'avocat de Robert Judge, un américain condamné à mort aux États-Unis, et que le Canada a renvoyé en Pennsylvanie.

Directrice des cycles supérieurs au Département des sciences juridiques, Mme Lemonde se dit heureuse que les organisateurs du Congrès aient mis l'accent sur la participation des étudiants. «Il est important de sensibiliser les jeunes et de montrer aux futures générations que l'abolition de la peine de mort a été le fruit d'une longue lutte», conclut la professeure.

[voir aussi l'article à la page suivante]

## Boursiers de la Fondation Trudeau

Deux étudiants du doctorat en sociologie, Margarida Garcia et Louis-Joseph Saucier, comptent parmi les 14 nouveaux boursiers de la Fondation Pierre Elliott Trudeau dont le programme de bourses d'études doctorales est le plus important dans le domaine des sciences humaines au Canada. Ainsi, les étudiants reçoivent 35 000 \$ par année pour une période maximale de quatre ans, en plus d'une somme annuelle de 15 000 \$ en remboursement de leurs frais de recherche et de déplacement.

Les recherches des récipiendaires

2004 devaient porter sur un ou plusieurs des quatre grands thèmes de la Fondation : les droits de la personne et la justice sociale, l'esprit de civisme, le Canada et le monde et, enfin, l'être humain dans son milieu naturel.

Margarida Garcia s'intéresse au paradoxe suivant : plus on valorise les droits de la personne dans la vie sociale, plus le droit criminel devient répressif. En s'appuyant sur une analyse de la jurisprudence et des entrevues avec des juges, des procureurs et des professeurs de droit, Margarida cherchera à décrire certaines orientations

actuelles de la justice pénale.

Quant à Louis-Joseph Saucier, sa recherche consiste à comparer les démarches de leaders environnementalistes au Québec dans les domaines de la foresterie, de l'eau, de l'agriculture et de la biotechnologie.

Rappelons que la mission de la Fondation Pierre Elliott Trudeau (établie à Montréal depuis 2002) consiste à susciter et alimenter le débat et à promouvoir des recherches d'envergure sur des questions d'intérêt public.

# Choisir la réconciliation plutôt que la vengeance

Michèle Leroux

William Schabas a vu l'horreur et la barbarie. Du Rwanda jusqu'en Sierra Leone, les missions et enquêtes auxquelles il a participé lui ont fait voir jusqu'où l'humain peut aller pour assouvir ses sentiments de vengeance. Malgré tout, malgré les génocides et les atrocités, l'éminent spécialiste du droit international pénal et des droits de la personne n'a jamais perdu foi en l'humanité. Sur toutes les tribunes où on le sollicite, dans ses écrits ou dans les cours donnés à l'UQAM et ailleurs, l'homme persiste et signe.

Conférencier invité au congrès de Montréal, M. Schabas y fera le bilan des progrès de l'abolition à l'échelle internationale, identifiant les défis à surmonter et les stratégies à favoriser. D'Italie, où nous l'avons rejoint alors qu'il participait à une conférence, il nous donne un avant-goût de l'allocation qu'il livrera aux congressistes.

«Lorsque j'ai commencé mon combat contre la peine capitale, il y a une quinzaine d'années, la majorité des États – je crois même que c'était 60 % – y avait recours. Aujourd'hui, la tendance est inversée : 60 % des pays l'ont abolie. Ce sont des signes très nets de grands progrès», signale d'entrée de jeu le professeur Schabas. Au nombre des pays abolitionnistes qui ont fait basculer le courant, on compte la Russie, l'Ukraine, l'Afrique du Sud et de nombreux autres pays d'Afrique.



Photo : Université nationale d'Irlande

**Le professeur associé William Schabas, directeur du Centre irlandais des Droits de l'homme à l'Université nationale d'Irlande.**

S'il est vrai que la lutte contre la peine de mort a porté fruit ces dernières années, un fait demeure, néanmoins : dans plus d'un pays sur trois, encore aujourd'hui, on pend, fusille, électrocute, empoisonne ou décapite «en pleine lumière, quand ce n'est pas

en public», comme le dénonce Amnesty Internationale. «Évidemment, il y a encore d'importantes difficultés, comme chez nos voisins du sud. Mais l'opinion publique évolue. Depuis 30 ou 40 ans, on compte entre deux et trois nouveaux États qui joignent le

camp des abolitionnistes. Je suis peut-être un peu trop optimiste, mais je me dis qu'à ce rythme, dans 25 ans, la peine de mort devrait être chose du passé dans les quelques dizaines d'États qui y recourent encore aujourd'hui, estime M. Schabas. Même en Chine, il y a des progrès. J'y suis allé deux fois cette année pour en débattre.»

Et pourquoi y a-t-il tant de résistance à abolir la peine capitale? «On ne peut pas en expliquer succinctement les causes, estime le professeur. C'est très compliqué. Bien sûr on observe qu'aux États-Unis, les États du nord ne recourent pratiquement pas à la peine capitale. Les exécutions ont lieu dans le sud, dans les anciens États esclavagistes. Ces régions sont celles où il y a beaucoup de violence, où la justice pénale est très répressive. Il faut aussi savoir qu'il y a deux millions de détenus dans les prisons américaines.»

Ces chiffres n'indiquent-ils pas que la peine de mort n'a pas l'effet dissuasif qu'on lui prête? «Il faut bien reconnaître qu'un criminel qu'on exécute ne commet plus de crimes. Ceci dit, on n'a jamais fait la preuve du caractère dissuasif de la peine capitale. En tout cas, on n'a qu'à se rappeler ces deux francs-tireurs Américains, dont un était mineur, qui ont semé la terreur et assassiné plusieurs personnes au hasard, il y a quelques temps. Ces deux hommes ont commis leurs crimes en Virginie et au

Maryland, dans deux États où on impose la peine de mort. S'ils avaient roulé deux kilomètres de plus, ils se retrouvaient dans l'État du Washington qui l'a abolie. À l'évidence, les criminels ne pensent pas à ça, ils ne tiennent aucunement compte de ce facteur.»

«Qui a fait mal doit avoir mal; qui m'a crevé l'œil, doit devenir borgne; qui a tué enfin doit mourir», voilà comment Albert Camus décrivait la loi du talion dans ses *Réflexions sur la guillotine*. «Le besoin de vengeance est l'un des arguments les plus difficiles auxquels nous, les abolitionnistes, faisons face. Ce sentiment qu'éprouvent les victimes ou leurs familles est humain. Souvent je les comprends. Mais un système de justice ne peut pas être à la merci de telles émotions humaines. De plus, même si les gens croient que la peine capitale va satisfaire ce désir de vengeance, ce n'est pas le cas. Je pense à mes amis rwandais que j'ai tenté de convaincre de ne pas aller dans cette voie après le génocide. Ils y tenaient. Après 22 exécutions publiques, je leur ai demandé comment ils se sentaient. Ils étaient déçus. Ce n'était pas de vengeance dont ils avaient besoin, mais de réconciliation», explique le professeur qui a consacré beaucoup de ses énergies – et compte encore le faire – à panser les plaies, à éduquer à la justice et à trouver les moyens de réconcilier les ennemis ●

## PUBLICITÉ

# Les professeurs sur les bancs d'école

**Dominique Forget**

Les étudiants ne sont pas les seuls à avoir retrouvé les bancs de l'université cet automne. Les nouveaux professeurs de l'UQAM sont aussi entrés en classe. Du 24 au 26 août, 16 d'entre eux ont suivi une formation offerte par le Centre de formation et de recherche en enseignement supérieur (CEFRES) et destinées spécifiquement aux nouveaux professeurs dans le but d'améliorer leurs compétences en pédagogie et trouver plaisir à enseigner.

«À l'université, on embauche surtout les professeurs en fonction de leur dossier de recherche ou de création», souligne Anne-Marie Grandtner, coordonnatrice du CEFRES. «Même si les comités de sélection disent tenir compte de la facilité qu'ont les recrues à communiquer leurs connaissances, on sait pertinemment que ce critère ne pèse pas encore beaucoup dans la balance.»

Il arrive encore que des étudiants jugent certains de leurs professeurs «plates», difficiles à suivre ou peu structurés. Toutefois, les étudiants ne sont pas les seuls à peiner. Les professeurs eux-mêmes aimeraient, plus souvent qu'autrement, rendre leurs heures d'enseignement en classe plus agréables. C'est ce que le CEFRES souhaite les aider à réaliser, grâce à cette formation organisée conjointement avec le Bureau de l'enseignement et des programmes ainsi que le Service des ressources humaines. Après deux expériences pilotes, cette formation est donnée pour la première année à l'UQAM par un groupe de formateurs, eux-mêmes professeurs.

Pour Pierre-Claude Lafond, professeur au Département de sciences juridiques et coordonnateur de la formation CEFRES, la bonne nouvelle c'est qu'aucun cas n'est «désespéré». Il suffit souvent de travailler avec le



Photo : Martin Brault

**Pierre-Claude Lafond, professeur au Département de sciences juridiques et Louise Langevin, professeure au Département d'éducation et pédagogie et directrice du CEFRES.**

professeur sur un point difficile pour que tout débloque», explique-t-il. Au cours de la formation du mois d'août, les participants ont suivi des ateliers sur des thèmes aussi variés que la préparation d'un plan de cours, la planification des activités pédagogiques, l'art de la communication ou l'utilisation pédagogique de PowerPoint. Ils se sont également posé la célèbre question : *moi, j'enseigne, mais, eux, apprennent-ils?*

En plus, ajoute le professeur Lafond, la formation est donnée de façon interactive. «On ne fait pas que donner des recettes. Les participants formulent des questions et des com-

mentaires, alors que les formateurs proposent des exercices et des mises en situation. Il faut bien prêcher par l'exemple ! Si les formateurs du CEFRES sont ennuyants, comment pourront-ils inciter les professeurs à capter l'attention de leurs étudiants?»

## Un réseau réel et virtuel

La diversité des participants a aussi grandement contribué au dynamisme des ateliers. Au mois d'août, la classe regroupait des professeurs en art, en gestion, en sciences ou en droit. Après tout, la pédagogie, est une discipline transversale. Les problèmes et les préoccupations des professeurs sont souvent les mêmes, peu importe la matière qu'ils enseignent.

Cette diversité a permis aux participants, non seulement d'échanger des stratégies pédagogiques, mais également de se créer un réseau de contacts à l'université. «Les professeurs se sentent souvent isolés dans leur département en début de carrière, alors que leur toile de contacts n'a pas encore été tissée, précise M. Lafond. La formation du CEFRES facilite d'une certaine façon leur intégration au sein de l'institution.»

Le réseau créé par ces nouveaux professeurs sera maintenu, du moins virtuellement, grâce à un forum de discussion en ligne, lancé par le CEFRES. «Les professeurs qui ont suivi la formation du mois d'août se sont joints à une première cohorte qui avait suivi les ateliers au mois de juin, explique Mme Grandtner. En ligne, tous peuvent poser leurs questions et partager leurs expériences en classe, bonnes ou mauvaises. Des formateurs du CEFRES facilitent les échanges et aident les participants à trouver des solutions à leurs problèmes qu'ils soient pédagogiques ou d'ordre professionnel.»

## Un Centre ouvert à tous

Les formateurs ne sont pas tous des chercheurs en pédagogie, mais ils

seignants à l'UQAM, quelle que soit leur spécialisation. Les activités du CEFRES ne visent pas, en effet, que les nouveaux professeurs. Le Centre organise aussi des ateliers de perfectionnement pédagogique ouverts à l'ensemble du corps professoral. Les prochains thèmes comprennent l'interactivité dans l'enseignement magistral (29 septembre) et la préparation des étudiants au travail en équipe (7 octobre). Le CEFRES coordonne également des ateliers de formation techno-pédagogique.

En plus des professeurs de l'UQAM, des enseignants travaillant dans les autres constituantes de l'Université du Québec sont aussi invités à participer aux ateliers. «Nous avons reçu une subvention FODAR qualifiée de stratégique par le réseau UQ, afin de soutenir le développement pédagogique dans tout le réseau, explique Mme Langevin. Nos ateliers sont régulièrement donnés sous mode de vidéo-conférence, accessibles dans les divers établissements de l'UQ. Lors de ces ateliers à distance, des animateurs sont présents dans chaque université pour faciliter l'apprentissage des participants.»

Grâce à toutes ces initiatives, Mme Langevin et ses collègues espèrent voir évoluer le dossier de l'enseignement et sa valorisation. «Si les professeurs enseignent mieux, les étudiants auront plus de facilité à apprendre, souligne la directrice. C'est ce qu'on vise en bout de piste : la réussite des étudiants, tout autant que celle des enseignants.» ●

**SUR INTERNET**  
[www.cefres.uqam.ca](http://www.cefres.uqam.ca)

## Une formation très appréciée

*«J'ai enseigné pendant 13 ans au primaire. J'ai aussi de l'expérience au secondaire et comme chargée de cours à l'université. La pédagogie, je connais! Mais la formation du CEFRES a fait un excellent tour d'horizon sur tout ce qu'on peut faire en classe pour capter l'attention de nos étudiants. J'ai particulièrement apprécié le volet sur l'intégration des TIC. Je connais bien PowerPoint, mais l'atelier de Benoît Bazoge m'a fait réfléchir de nouvelles façons de m'en servir. J'ai aussi apprécié la rencontre de nouveaux collègues. Ça m'a permis de me sentir accueillie à l'UQAM.»*

**Carole Raby**, chargée de cours aux départements d'éducation et de psychologie

*«J'avais déjà enseigné dans des universités américaines, mais jamais au Québec. Je voulais voir si les façons de faire étaient différentes. Elles le sont! Ici, l'enseignement est plus codifié. Je suis professeure de dessin, alors je n'ai pas de mal à faire preuve de créativité durant mes cours. Ce que je voulais aller chercher, c'était plutôt des trucs pour structurer mon enseignement. J'ai apprécié les ateliers qui portaient sur le développement du plan de cours ou la définition des objectifs pédagogiques. Déjà, après quelques semaines d'enseignement, je me rends compte que la formation a fait une différence.»*

**Anne-Marie Lesage**, professeure à l'École de design

*«J'ai travaillé pendant 20 ans comme gestionnaire en relations internationales et je n'ai pas encore acquis d'expérience pratique en enseignement. La formation m'a permis de briser l'image que je me faisais des méthodes pédagogiques qui correspondait plus ou moins au modèle magistral. Les formateurs ont donné plusieurs exemples d'autres approches. Je sens que je comprends maintenant un peu mieux la psychologie des étudiants. Je vais en tenir compte dans la préparation de mes cours. Je ne baserai pas les trois heures sur mon enseignement, mais plutôt sur leur apprentissage.»*

**Jean-Pierre Lemasson**, professeur au Département d'études urbaines et touristiques

# PUBLICITÉ

# CHARGÉS DE COURS, DES PASSIONNÉS DE L'ENSEIGNEMENT

On les retrouve dans la plupart des salles de classe du baccalauréat et des certificats de premier cycle. Recrutés sur la base de leur expertise, ces «professionnels» de l'enseignement universitaire se partagent souvent entre praticiens issus de divers milieux et enseignants à part entière.

Le journal présente le premier volet d'un dossier consacré aux chargés de cours de l'UQAM, comportant une entrevue avec Guy Dufresne, président du SCCUQ (le plus ancien syndicat de chargés de cours au Québec), ainsi qu'un survol historique relatant les principales batailles pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Dans le second volet, nous donnerons la parole à trois chargés de cours qui parleront de l'évolution de leur carrière, de leur vie professionnelle et de leur vision de l'enseignement.

Les chargés de cours, faut-il le rappeler, jouent un rôle clé dans la formation des étudiants et pourtant on connaît mal leur histoire et le travail qu'ils accomplissent. Durant ses premières années d'existence, l'UQAM recourait ponctuellement à leurs services pour combler des besoins dans certains programmes d'études. Aujourd'hui, non seulement leur présence est-elle devenue incontournable mais leur contribution est essentielle à la qualité de l'enseignement.

DOSSIER

## Une reconnaissance acquise de haute lutte

Claude Gauvreau

En décembre 2003, le syndicat des chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ) célébrait par diverses activités ses 25 ans d'existence... 25 ans d'histoire marqués par une volonté de faire de l'enseignement universitaire une profession, tout en résistant à la précarité.

C'est en 1976, dans une brasserie de la rue Sainte-Catherine, que six personnes décident de se lancer dans l'aventure de syndiquer ce nouveau groupe d'enseignants.

Au début des années 70, rappelons-le, le développement phénoménal de l'enseignement supérieur au Québec et les difficultés économiques incitent les administrations universitaires à faire de plus en plus appel à une catégorie d'enseignants nouveau genre, en particulier au premier cycle : les chargés de cours. Leurs conditions de travail sont tout à fait «distinctes» ! Ils ne disposent d'aucune sécurité d'emploi, n'ont ni liste de pointage, ni liste de rappel, pas d'avantages sociaux et ne bénéficient d'aucun soutien pédagogique et encore moins matériel.

En 1971, le comité exécutif du syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) se voit confier le mandat de syndiquer les chargés de cours comme section à part mais intégrée au SPUQ. Un débat s'engage. Faut-il une section autonome dans l'organisation syndicale des professeurs ou un syndicat

séparé ? À l'automne 76, les chargés de cours optent pour la formation d'un syndicat indépendant de celui des professeurs. Puis, l'accréditation syndicale leur est accordée 18 mois plus tard.

À cette époque, quelque 500 chargés de cours, représentant 55 % du personnel enseignant à l'UQAM, dispensent environ 45 % des cours. Leur salaire de base se situe alors à 1 200 \$ par charge de cours. Quant à leur participation à la structure universitaire, elle varie selon les différents départements ou modules. En août 1979, ils obtiennent leur première convention collective, un précédent dans l'histoire du syndicalisme universitaire.

### Vivre de son enseignement

Au printemps 1980, au moment de la préparation de la deuxième convention collective, de nouveaux thèmes apparaissent qui deviendront récurrents : le double emploi, la place des chargés de cours dans l'Université, l'obtention de la garantie d'emploi, la participation aux instances universitaires, les critères et les délais d'embauche, l'ancienneté et l'encadrement des étudiants. Cette ronde de négociations est aussi marquée par une grève.

La nouvelle entente permet aux chargés de cours de faire des gains : une meilleure rémunération, des postes d'observateurs au Conseil d'administration, à la Commission des

études, dans les assemblées départementales et dans les modules, la reconnaissance de l'encadrement des étudiants dans leur tâche, etc.

La place occupée par les chargés de cours dans l'enseignement ne diminue pas, bien au contraire, mais le rêve qu'entretenaient certains d'entre eux d'obtenir des postes de professeurs réguliers s'estompe peu à peu. «Vivre de nos charges de cours» devient le nouveau slogan du syndicat qui décide de persévérer dans la recherche de meilleures conditions de travail et la reconnaissance de la place de ses membres dans l'institution.

### De la reconnaissance institutionnelle...

En 1987, une grève de sept semaines marque le renouvellement de la convention collective. Les négociations se déroulent autour de deux axes majeurs : la reclassification salariale et l'obtention d'un véritable programme de perfectionnement. Les chargés de cours décident que le temps est venu de faire reconnaître leur rôle à l'UQAM. Et cette reconnaissance commence selon eux par un réajustement de la rémunération.

La priorité porte sur l'équité salariale avec les professeurs réguliers. Le SCCUQ veut aussi obtenir une amélioration du programme de perfectionnement dans le but de favoriser la recherche et la création leur permettant de maintenir et d'améliorer la qualité de leur enseignement. Cette

grève incite les professeurs à débattre de l'opportunité d'introduire un nouveau statut d'enseignant à l'UQAM. Un statut intermédiaire entre celui de professeur régulier, combinant l'enseignement, la recherche-crédation, et les services à la collectivité, et celui de chargé de cours, simple enseignant au statut précaire. Mais ce débat n'aura pas de suite. C'est la modification de la Loi sur l'Université du Québec qui va leur permettre un rôle plus actif au sein des instances académiques.

En 1990, l'enjeu majeur est la reconnaissance de l'apport des chargés de cours à la vie universitaire, à la qualité de l'enseignement et à la formation des étudiants. En novembre 90, l'UQAM et le SCCUQ s'entendent pour poser les premiers jalons d'un processus d'intégration et de reconnaissance académique et institutionnelle. Confinés jusque là à un rôle d'observateur, les chargés de cours auront désormais un représentant siégeant de plein droit, c'est-à-dire avec droit de vote, au Conseil d'administration.

### ...à la reconnaissance professionnelle

La convention collective de juin 97, signée dans un contexte de compressions budgétaires majeures alors que la situation économique de l'UQAM se dégrade, permet aux chargés de cours d'accomplir des tâches pédagogiques plus étendues et d'assumer des responsabilités académiques se situant

au-delà de la tâche normale d'enseignement.

Le SCCUQ s'engage également dans la quête de la reconnaissance professionnelle. À la suite d'une grève en 2000, une entente intervient au début de 2001 constituant une première pour les chargés de cours puisqu'elle comporte notamment une échelle salariale (16 échelons) basée à la fois sur l'ancienneté et la reconnaissance de leurs diplômes universitaires. Les chargés de cours obtiennent également une augmentation de 50 % du fonds d'intégration (de 300 000 \$ à 425 000 \$) durant les deux premières années, une assurance-médicaments assumée à 50 % par l'Université et un congé de maladie pouvant aller jusqu'à trois sessions au lieu de deux.

Enfin, la dernière entente, conclue en 2003 et venant à échéance en décembre 2005, comporte une amélioration salariale, une plus grande reconnaissance institutionnelle et l'obtention d'une prime de départ à la retraite.

### Une présence incontournable

Les chargés de cours regroupent maintenant des catégories diverses d'enseignants. Certains sont en situation de double emploi. Quelques-uns vivent dans la précarité, d'autres non. Pour plusieurs, ceux que l'on dit «structurels», l'enseignement représente la principale voire l'unique source

Suite en page 9 ▶

Photos : Martin Brault



Faites un parcours sans faute vers l'UQAM Montérégie.

#### Horaire de la navette :

Lundi au jeudi entre 17 h 30 et 22 h 30

Samedi de 8 h à 9 h 30  
et de 15 h 30 à 17 h 30

# «Les enjeux sont les mêmes depuis 25 ans !»

- Guy Dufresne, président du SCCUQ

## Claude Gauvreau

Difficile de tracer un portrait précis des chargés de cours à l'UQAM. Selon Guy Dufresne, président du SCCUQ et chargé de cours au Département de science politique, ils se répartissent en deux grandes catégories, les «structurels» et les «pigistes», et on estime, grosso modo, à 1 600 leur nombre actuel.

Ceux que l'on appelle «pigistes» ont généralement un emploi permanent hors des murs de l'UQAM et sont particulièrement nombreux dans les programmes d'enseignement à caractère professionnel (communications, arts, sciences juridiques, sciences de la gestion) obtenant des charges de cours sur la base de leur expertise et de leur expérience dans un domaine particulier. «Les autres, majoritaires, sont les «structurels» qui font carrière dans l'enseignement universitaire dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus. On les retrouve dans la plupart des disciplines, notamment en sciences humaines. Bien des gens ignorent que certains d'entre eux enseignent à l'UQAM depuis plus de 25 ans», souligne M. Dufresne.

Au cours des dernières années, ces professionnels de l'enseignement dispensaient 58 % de l'ensemble des cours à l'UQAM, tous cycles confondus, ajoute-t-il. «Si les chargés de cours sont minoritaires à la maîtrise et presque absents au doctorat, ils assument par contre environ 70 % des cours de premier cycle.»

## Mythes et légendes

Bien que des pas importants aient été franchis dans la quête d'une reconnaissance pleine et entière des chargés de cours, beaucoup de chemin reste à parcourir, affirme Guy Dufresne. «Depuis 1990, les chargés de cours sont enfin représentés de plein droit aux instances universitaires comme



Photo : Michel Giroux

Guy Dufresne, président du syndicat des chargés et chargées de cours (SCCUQ).

le Conseil d'administration, la Commission des études et les Conseils académiques des facultés. Mais ils demeurent exclus des comités de programme, un des lieux de décision et de gestion de l'enseignement des plus importants, même s'ils sont responsables de plus de 50 % de l'enseignement dispensé à l'UQAM.»

Pourtant, rappelle M. Dufresne, en 1997, au moment où l'UQAM s'engageait dans la voie de la facultarisation, un rapport publié par le «Comité du changement» – comité institutionnel créé par la Direction de l'Université – reconnaissait que les chargés de cours ne formaient pas une main-d'œuvre d'appoint et proposait qu'ils participent comme membres votants aux comités de programme et aux autres instances responsables de la formation.

Le président du SCCUQ déplore également les «mythes et légendes» concernant la présumée absence d'implication des chargés de cours dans la recherche. «Même si leur lien d'emploi avec l'Université est fondé sur l'enseignement, plusieurs chargés de

cours font de la recherche ou de la création, s'impliquent dans les services à la collectivité, publient des articles, donnent des conférences ou siègent à des comités de revues scientifiques. Malheureusement, toutes ces tâches, qui contribuent à alimenter leur pratique d'enseignant, ne sont pas suffisamment reconnues. Si je suis invité à donner une conférence sur la réforme des institutions démocratiques, mon intervention sera considérée comme du bénévolat. Mais s'il s'agit d'un professeur régulier, on dira que cela fait partie de son travail. Autre exemple ? Au dernier congrès de l'ACFAS tenu en mai dernier à l'intérieur de nos murs, la direction de l'Université a félicité les membres des personnels pour avoir contribué au succès de l'événement... mais pas un mot sur les chargés de cours. Le SCCUQ avait pourtant organisé un colloque et certains de ses membres avaient présenté des communications», souligne M. Dufresne.

Contrairement aux professeurs, les chargés de cours sont soumis à une évaluation constante de leurs compé-

tences. Les modes d'évaluation sont d'ailleurs définis par les assemblées départementales de professeurs où les chargés de cours n'ont qu'un statut d'observateur, constate M. Dufresne.

Une véritable reconnaissance devrait aussi se traduire par des conditions matérielles d'enseignement adéquates, ajoute-t-il. «Or, dans plusieurs départements, les chargés de cours doivent partager un même local, fournir leur propre ordinateur et payer leur connexion au réseau Internet. En même temps, on leur demande d'être disponibles et accessibles pour les étudiants, au moyen du courrier électronique ou d'une boîte vocale.»

## Intégration : un bilan positif

L'hiver dernier, dans une déclaration institutionnelle, la direction de l'UQAM réitérait son engagement à créer des conditions pour associer plus étroitement les chargés de cours aux divers processus rattachés à la formation des étudiants et à optimiser leur collaboration avec les professeurs. Elle incitait notamment les départements à favoriser la participation des chargés de cours à des comités ou des équipes dont les activités portent sur le développement de l'enseignement : harmonisation des cours et concertation sur les approches pédagogiques. Un Comité de liaison institutionnelle, composé de représentants de l'Université et de chargés de cours, existe déjà qui assure le développement et la coordination de projets d'intégration dans les unités académiques. Au sein de ces unités, des comités paritaires de liaison (formés de professeurs et de chargés de cours) proposent des activités liées ou connexes à l'enseignement.

«Jusqu'à présent, nous faisons un bilan plutôt positif de l'application de la politique d'intégration parce qu'elle a permis de réaliser des gains im-

portants au chapitre de la reconnaissance de la place des chargés de cours dans la définition et l'évaluation des pratiques pédagogiques», explique M. Dufresne. «Dans plusieurs départements, nous jouons un rôle actif dans l'encadrement des étudiants, dans l'élaboration de méthodes et d'instruments pédagogiques, et dans l'évaluation ou la réforme de programmes. Nous participons également aux activités d'accueil et d'animation auprès des étudiants, ainsi qu'à la coordination de cours à groupes multiples. Toutefois, le budget annuel servant à financer les divers projets est de 450 000 \$ alors que nous aurions besoin de plus du double de ce montant».

La contribution des chargés de cours à la démocratisation de l'enseignement est une autre constante dans l'histoire du syndicat, soutient M. Dufresne. «Au premier cycle, nous participons à la réussite des étudiants et au soutien à leurs études. Aux cycles supérieurs, nous nous assurons que les étudiants de doctorat puissent avoir accès à des charges d'enseignement. En février dernier, nous avons appuyé le mémoire de l'UQAM présenté à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités... et nous avons pris position en faveur du maintien du gel des frais de scolarité.»

Les chargés de cours partagent avec les professeurs un même terrain, celui de l'enseignement. Si leurs relations ont parfois été difficiles par le passé, leur collaboration s'est nettement améliorée au fil des ans, reconnaît Guy Dufresne. «Aujourd'hui, les universités font face au défi du renouvellement de leur corps professoral et un certain nombre de chargés de cours continuent d'aspirer à une car-

Suite en page 9 ►

Il est impossible aux milliers de passagers qui utilisent la station de métro Longueuil depuis le 7 septembre de rater le message ! Bannières et affiches géantes sont partout pour annoncer que le Centre UQAM Montérégie est déménagé au Collège Champlain, à proximité, et qu'une navette amène gratuitement les quelque 3 000 étudiants à leurs cours chaque soir.

Les centres de l'UQAM en région connaissent une expansion fulgurante avec une moyenne de 15 % de nouveaux inscrits cette année (25 % en Montérégie). L'UQAM est présente sur la rive sud de Montréal depuis 1980 offrant des cours en Arts, Éducation, Gestion, Lettres, langues et communications et Sciences humaines. Jusqu'ici à la Place Saint-Charles, le Centre a dû déménager, ce trimestre, au Collège Champlain, au 900 rue Riverside à Saint-Lambert, parce que trop à l'étroit dans ses anciens locaux. D'ici deux ans, l'UQAM espère avoir pignon sur rue dans une nouvelle construction sur la Rive-Sud.

C'est la directrice du Service de formation continue, Mme Diane Laberge, et la directrice de la Division de la promotion institutionnelle, Mme Nathalie Benoît qui ont conjugué leurs efforts pour faire de ce blitz de visibilité un succès.



# Parcours d'un psychologue-éditeur

**Dominique Forget**

**R**etraité de l'UQAM depuis 1996, Pierre Michaud a passé le plus clair de sa carrière à pratiquer et à enseigner la psychologie. Mais son parcours professionnel ne s'est pas arrêté là, bien au contraire! Le psychologue a aussi été rédacteur-réviseur, éditeur, un peu graphiste et même spécialiste en marketing. C'est d'ailleurs grâce à cette polyvalence étonnante que la revue qu'il a fondée, la *Revue québécoise de psychologie*, a pu fêter cette année ses 25 ans. Fier de ses réalisations, Pierre Michaud reste malgré tout modeste lorsqu'il relate ses aventures dans le monde de l'édition.

«Alors que je n'étais encore qu'un jeune psychologue, fraîchement diplômé de l'université, je m'intéressais à l'éducation et je me suis abonné à une série de périodiques américains dans le but de parfaire mes connaissances, se souvient-il. Mais je me suis vite rendu compte que ces revues ne répondaient absolument pas à mes préoccupations. Aucune revue n'abordait les réalités du Québec.» Ce constat a tranquillement fait son chemin dans l'esprit du psychologue...

En 1977, il rédige un document qu'il intitule prudemment «esquisse de projet de revue québécoise de psychologie». Pour étudier la faisabilité de son idée, il réunit une équipe de chercheurs et de cliniciens provenant des

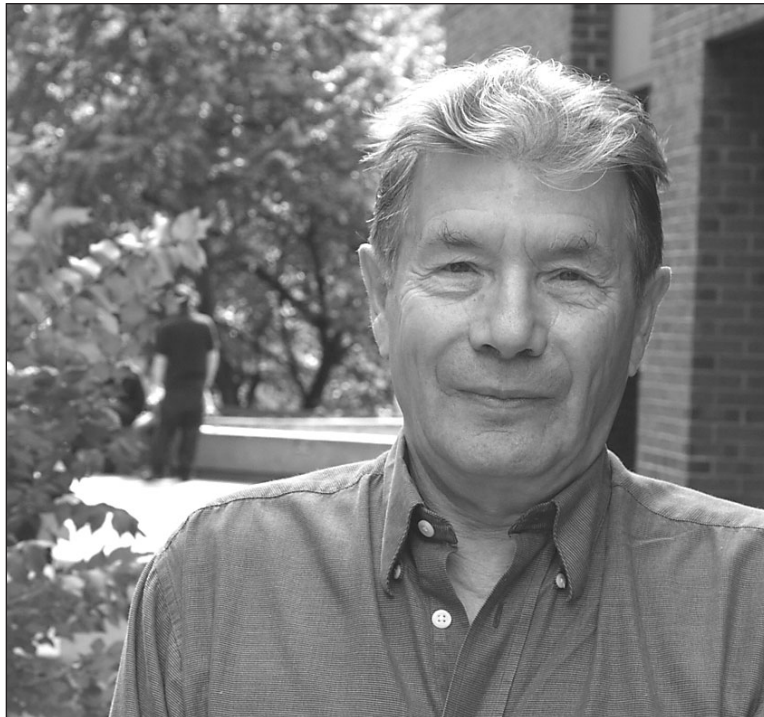


Photo : Martin Brault

**Pierre Michaud, professeur retraité du Département de psychologie.**

universités de Montréal, McGill et Laval, de la Corporation des psychologues du Québec, de l'Hôpital Sainte-Justine ainsi que de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Tous endossent le projet de Pierre Michaud et décident de tenter l'aventure.

Le Décanat des études avancées et de la recherche de l'UQAM accorde, en 1979, à la Revue une subvention de démarrage ainsi qu'une décharge de trois crédits à Pierre Michaud, qui devient directeur de la publication.

L'Université consent aussi à prêter des locaux à la rédaction. «Après, tout a déboulé très vite, raconte M. Michaud. Nous avons embauché une secrétaire à temps partiel, lancé une campagne de publicité et d'abonnement, sollicité des auteurs, mis en marche le comité de lecture, sélectionné des couleurs et choisi une maquette pour la page couverture, réalisée par François Labelle qui est toujours psychologue-dessinateur à l'UQAM.»

Le premier numéro sort avec cinq

mois de retard, en mai 1980. Qu'importe, tous sont optimistes, les prochains numéros sont déjà sur la planche de travail et de nouvelles chroniques apparaissent. On y parle de films, de tests en psychologie, on présente des résumés de thèses de doctorat récemment soutenues au Québec, etc.

En 1982, le Fonds formation des chercheurs et action concertée (FCAC) accorde une subvention annuelle de 12 000 \$ à la Revue, renouvelable à tous les trois ans. Deux ans plus tard, la Revue devient semi-thématique. «On a continué à publier, d'une part, les articles proposés spontanément et, d'autre part, des articles centrés autour d'un thème particulier», poursuit M. Michaud. Parmi les thèmes traités au cours des années, mentionnons la neuropsychologie, le suicide, l'itinérance, les personnes âgées, l'adolescence, le sida.

«Ces années ont été merveilleuses, poursuit-il. Bien sûr, il y avait toujours des embûches : des articles promis qui ne rentraient pas, un nouveau logiciel qui retardait la date de publication, des secrétaires qui quittaient à cause de la précarité de l'emploi... Mais en bout de piste, les efforts en valaient la peine. On était très fiers du produit qu'on livrait.»

Les choses se sont assombries en 1989 lorsque le FCAC (devenu le FCAR) a coupé la subvention qu'il ac-

cordait à la Revue depuis sept ans. Peu de temps après, la direction du Département de psychologie de l'UQAM a demandé à M. Michaud de lui rendre le local qu'il occupait. «La direction voulait que je partage un grand local avec d'autres collègues plus ou moins impliqués dans d'autres revues. Pour moi, c'était inacceptable. Sans argent et sans local, j'ai dû baisser les bras.»

C'est Gilles Dubois de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) qui a repris le bâton... tandis que la Corporation des psychologues du Québec acceptait de subventionner la Revue, tout en proposant un accord de collaboration pour protéger son autonomie rédactionnelle. Après Gilles Dubois ce furent Huguette Bégin, Léandre Bouffard et maintenant Colette Jourdan-Ionescu, également de l'UQTR, qui ont consolidé les assises de la Revue. Les abonnements se sont multipliés, les numéros se sont étoffés et les finances se sont été redressées.

«Je suis très optimiste pour l'avenir», dit M. Michaud qui continue à collaborer avec des entrevues réalisées avec les pionniers de la psychologie au Québec. «La Revue est aussi pertinente que jamais. J'en suis très fier. En plus, les gens qui la font ont beaucoup de plaisir à le faire. C'est un peu la clé du succès. Ça explique aussi pourquoi j'ai consacré au cours de ma carrière autant d'énergie à cette publication.» ●

## PUBLICITÉ



► **Suite de la page 1**

universitaires, la relation entre musées et universités ne va pas de soi, rappelle Louise Déry. «Ils ignorent qu'elle date de plus de 300 ans. Le premier musée universitaire, *L'Ashmolean Museum*, a été fondé à Oxford en 1683. Depuis, musées et universités ont cheminé en synchronie.»

Aujourd'hui, on note un regain d'intérêt pour les musées ou les galeries universitaires considérés désormais comme des composantes essentielles du réseau muséal, précise Louise Déry. «En font foi deux numéros entiers (206 et 207) de la revue *Museum International* qui, en 2000, mettaient en évidence l'importance des collections universitaires partout dans le monde. Autre signe de cet intérêt, la création récente d'un regroupement international de musées et de collections universitaires, l'UMAC, qui se superpose à d'autres types de regroupements comme, par exemple, celui formé des galeries de l'UQAM et des universités de Sherbrooke et de Concordia.

«On constate que les jeunes adultes fréquentant les galeries universitaires représentent le public en devenir des musées. Nous savons aussi que les visiteurs de musées et d'expositions au Québec détiennent, dans un pourcentage fort élevé, un premier diplôme universitaire. Dans un tel contexte, l'existence de la Galerie de l'UQAM – et de sa collection – revêt une importance particulière», conclut Louise Déry.

Voilà, il ne vous reste plus qu'à vous balader, selon votre fantaisie, sur le site de l'UQAM. Regardez, laissez-vous surprendre par la beauté des œuvres... au détour d'une rue ou d'un corridor ●



Photo : Michel Giroux

**Pierre Granche, 32 fois passera la dernière s'envolera, 1998, sculpture, verre, métal et aluminium, cour extérieure du pavillon J.-A.-DeSève.**

### Comment se constitue une collection

- Les œuvres d'art de l'UQAM proviennent de diverses sources : œuvres achetées à même le budget institutionnel; œuvres données ou léguées à l'Université; œuvres créées par des professeurs ou des étudiants dans le cadre de concours ou grâce à des sommes provenant de fonds de l'Université; travaux d'étudiants commandés par les professeurs;
- La Galerie de l'UQAM peut acquérir une œuvre par don, legs, achat ou échange;
- Le comité d'acquisition des œuvres est composé de six membres dont trois sont liés à l'UQAM et trois autres recrutés dans le milieu professionnel de l'art contemporain. La directrice de la Galerie préside les réunions.
- Le comité sélectionne les œuvres en fonction de sa connaissance et de son appréciation de l'art contemporain, et en accord avec les critères et l'esprit de la politique d'acquisition.

► **Suite de la page 6**

ce de revenus, tandis que d'autres sont engagés dans une vie professionnelle à l'extérieur de l'Université et enseignent par goût ou pour obtenir un revenu d'appoint.

À ses débuts, le SCCUQ misait sur l'embauche de professeurs réguliers, les chargés de cours ne devant couvrir qu'une petite partie de l'enseignement. La jeunesse des premiers chargés de cours permettait alors d'entrevoir des perspectives réalistes d'accès à la carrière professorale. Mais l'évolution ultérieure, marquée par un plafonnement des embauches, les récessions économiques et l'élargissement des programmes et des options, a tôt fait de dissiper les illusions. Le SCCUQ a alors choisi d'œuvrer en vue de stabiliser le lien d'emploi des chargés

de cours dits «structurels».

Aujourd'hui, les chargés de cours sont là pour rester et le long combat

pour l'amélioration de leurs conditions de travail se poursuit, affirme le Syndicat ●

### Un profil contrasté

- Pour l'année académique 2002-2003, on établissait à 1 893 le nombre de chargés de cours à l'UQAM, dont 62,5 % avaient un lien de simple emploi («structurels») et 37,5 % de double emploi («pigistes»). Ce nombre inclut ceux et celles qui n'avaient pas donné de cours depuis quelques sessions;
- Pour cette même année, environ 76 % de toutes les charges de cours attribuées étaient dispensées par des chargés en cours ayant un lien de simple emploi contre 24 % par ceux en situation de double emploi;
- En 2002-2003, 19,5 % des chargés de cours étaient détenteurs d'un doctorat, 52 % d'une maîtrise et 28,3 % d'un baccalauréat;
- Les femmes composent 59,2 % des effectifs et les hommes 40,8 %;
- L'âge moyen est de 45 ans pour les femmes et de 44 ans pour les hommes.

► **Suite de la page 7**

rière de professeur, mais si on s'appuie sur les déclarations du ministre québécois de l'Éducation, on ne doit pas s'attendre à ce que de l'argent neuf soit injecté dans l'éducation supérieure. Par ailleurs, à l'UQAM, nous avons dans notre convention collective une clause dite passerelle qui doit favoriser l'obtention de postes de professeurs réguliers. Mais son application varie selon les départements. L'argument massue utilisé par les assemblées départementales, responsables de l'embauche de professeurs, est l'implication dans la recherche,

comme si les chargés de cours étaient qualifiés uniquement pour l'enseignement.»

Récemment, la question d'octroyer aux chargés de cours un nouveau statut a resurgi. Deux scénarios seraient présentement sur la table, précise Guy Dufresne. «Certains songent à un statut de chargé de cours annuel afin de stabiliser le lien d'emploi ou encore à une voie d'accès à la carrière professorale en créant une banque de postes de professeurs réguliers réservée aux chargés de cours possédant les qualifications requises. Des pour-

parlers ont été amorcés, tant avec la direction de l'UQAM qu'avec le syndicat des professeurs.»

Selon Guy Dufresne, il est indéniable que, sur les plans académique et institutionnel, des progrès significatifs ont été accomplis en matière de reconnaissance et d'intégration des chargés de cours. Cependant, poursuit-il, «les enjeux qui prévalaient au moment de la création du SCCUQ, il y a 25 ans, demeurent fondamentalement les mêmes !» ●

## Gagnants des billets du CPP

La gagnante du tirage du Centre Pierre-Péladeau, qui a eu lieu le vendredi le 10 septembre, pour les étudiants et les employés de l'UQAM, est Mme Lise MATTEAU, assistante administrative au Département de sexologie. Au moment d'aller sous presse, la gagnante n'avait pas encore choisi ses billets pour un des spectacles de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau.



**BULLETIN DE PARTICIPATION** pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une **Carte UQAM** d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2004-2005 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Étudiant(e) – Programme : \_\_\_\_\_

Employé(e) – Fonction : \_\_\_\_\_

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 6 mai 2005. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.

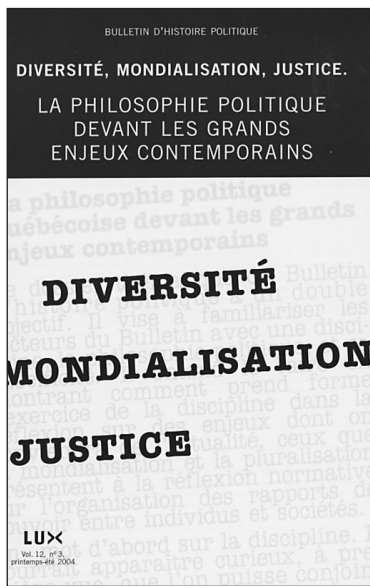
# PUBLICITÉ

**Justice et mondialisation**

Le numéro d'été 2004 du *Bulletin d'histoire politique* (vol. 12, no. 3) propose un dossier spécial portant sur les grands enjeux contemporains d'un monde marqué par la diversité et la mondialisation.

Les collaborateurs abordent différents thèmes tels que les formes de domination et la perpétuation des inégalités à l'échelle internationale, la sécession comme option pour la résolution des conflits entre majorités et minorités nationales, ou l'exercice de la raison publique en contexte de pluralisme. Comme l'écrit Geneviève Nootens, professeure de science politique à l'UQAC et responsable du dossier, «ces textes sont tous ancrés dans une réalité québécoise ouverte sur un horizon plus large, celui de la justice et de la coexistence pacifique des peuples et des individus.»

Rappelons que le *Bulletin d'histoire politique* est publié par LUX éditeur et par l'Association québécoise



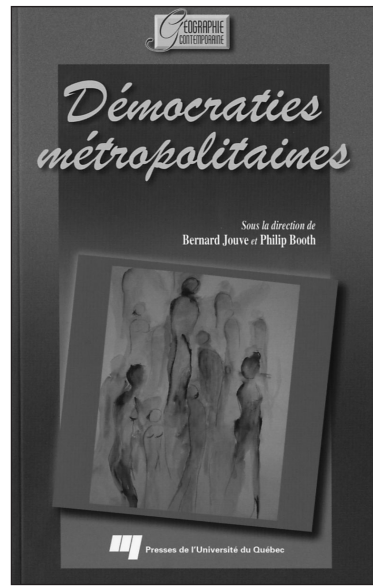
coise d'histoire politique dont le président est Robert Comeau, professeur au Département d'histoire de l'UQAM et directeur du Comité de rédaction du Bulletin.

**Villes et démocratie**

Quel est le degré d'autonomie des villes? Qui les gouverne? Comment la globalisation et la recomposition des rapports sociaux dans les métropoles affectent-elles l'exercice de la démocratie et redéfinissent-elles la citoyenneté. Ces questions sont au cœur de l'ouvrage intitulé *Démocraties métropolitaines*, publié aux Presses de l'Université du Québec, sous la direction de Bernard Jouve, professeur au Département de géographie, et de Philip Booth de l'Université de Sheffield de Grande-Bretagne

(Department of Town and Regional Planning).

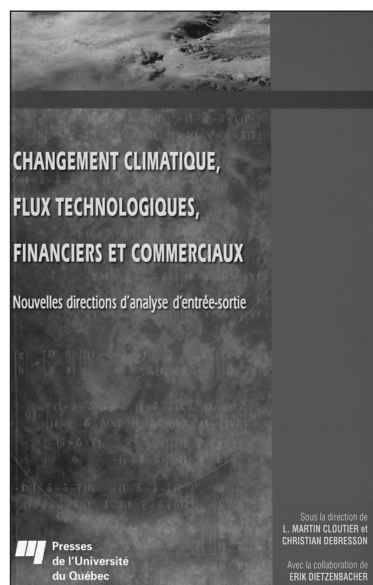
Des sociologues, des géographes et des politologues y analysent la portée réelle du renouveau de la démocratie participative et délibérative, ainsi que



les dynamiques communes aux métropoles britanniques, canadiennes et françaises. Les lecteurs découvriront les relations complexes et ambiguës qui se tissent actuellement entre globalisation, recomposition des États-nations, exercice de la démocratie locale et transformation de la citoyenneté dans les métropoles occidentales. L'ouvrage tente également de répondre à une série de questions touchant à l'évolution des relations intergouvernementales et à la gouvernance des métropoles.

**Analyses économiques**

Cet ouvrage offre un aperçu des méthodes et techniques les plus récentes pour l'analyse économique des grands problèmes de l'heure, tels le réchauffement de la planète et la réduction des gaz à effet de serre. Destiné avant tout aux jeunes chercheurs, *Changement climatique, flux*

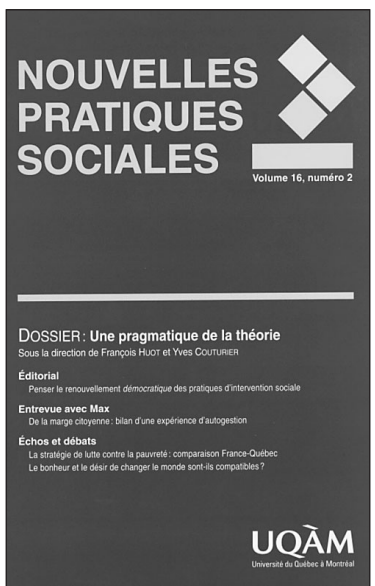


technologiques, financiers et commerciaux s'adresse aussi aux analystes politiques et aux économistes désirant rester au fait des avancées de «l'analyse d'entrée-sortie», une méthode économique dite «réaliste» qui tient compte de la complexité des problèmes à résoudre.

Paru aux PUQ sous la direction de L. Martin Cloutier et de Christian Debresson, du Département de management et de technologie, ce livre est issu des sessions plénières de la 14<sup>e</sup> Conférence internationale des techniques d'analyse d'entrée-sortie, tenue à Montréal en octobre 2002. L'événement avait réuni, pendant cinq jours, plus de 350 participants, pour un total de 300 communications, dont les auteurs présentent une sélection.

**Intervention sociale**

Fidèle à son rendez-vous d'automne, la revue *Nouvelles pratiques sociales* lance son plus récent numéro (vol. 16, no 2) en présentant un intéressant dossier intitulé «Une pragmatique de la théorie». Coordonné par François



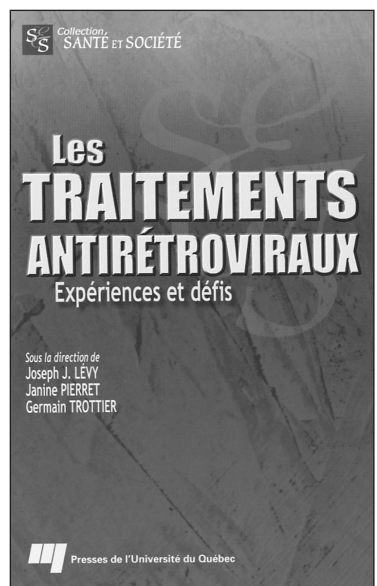
Huot (École de travail social de l'UQAM) et Yves Couturier (Département de service social de l'Université de Sherbrooke), ce dossier convie le lectorat à examiner plus à fond les rapports entre le monde de la recherche et celui de l'intervention en explorant empiriquement les liens qui existent déjà entre les deux univers. Sept articles contribuent à ce dossier en abordant des sujets comme la notion d'*empowerment*, le cas des gangs de rue ou l'analyse foucauldienne et les pratiques de travail social.

Outre ce dossier thématique, *NPS* nous propose un éditorial du professeur Michel Parazelli (annonçant une reconfiguration du contenu de la

revue) ainsi qu'une excellente entrevue qu'il a réalisé avec «Max», un jeune de la rue. Ce sujet d'actualité fait également l'objet d'autres textes mettant en lumière diverses expériences de collaboration novatrices en matière de travail de rue, de Rouyn-Noranda à Montréal.

**Le VIH, après la trithérapie**

Il y a 20 ans, l'apparition du sida a provoqué une véritable hécatombe qui



s'est rapidement répandue à l'échelle planétaire. Des chercheurs du monde entier ont combiné leurs efforts pour tenter de trouver des traitements efficaces et vaincre l'épidémie. En 1997, la mise sur le marché de nouveaux médicaments et la trithérapie ont considérablement prolongé l'espérance de vie des malades et amélioré la qualité de vie des personnes atteintes, du moins dans les pays occidentaux.

Quelles ont été les répercussions individuelles, collectives et sociales de l'arrivée de ces médicaments? Dans leur ouvrage intitulé *Les traitements antirétroviraux, Expérience et défis*, Joseph J. Lévy, professeur au Département de sexologie de l'UQAM, Janine Pierret sociologue et directeur de recherche au CNRS, et Germain Trottier, professeur à l'École de service social de l'Université Laval, tentent de répondre à cette question en collaboration avec 22 autres spécialistes. Ensemble, ils font ressortir les répercussions psychologiques, sociologiques et anthropologiques des nouveaux traitements. Ils montrent que même si les médicaments améliorent la santé physique, les patients doivent souvent restructurer leur style de vie, leurs loisirs et leur travail.

À la lecture du livre, les intervenants du secteur de la santé pourront sans doute mieux comprendre les ex-

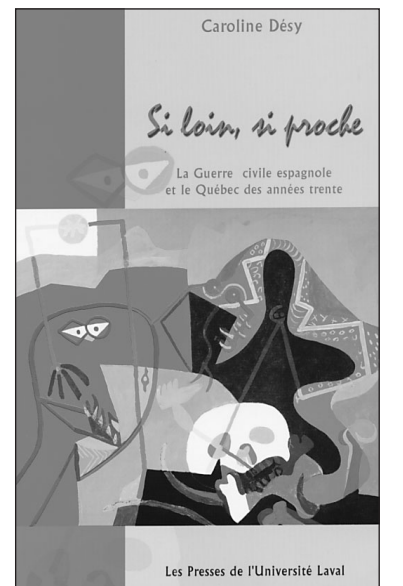
périences et les obstacles auxquels sont confrontées les personnes vivant avec le VIH. Publié aux Presses de l'Université du Québec.

**Échos de Franco**

Le 18 juillet 1936, l'armée espagnole tente un coup d'État pour renverser le Front populaire, porté au pouvoir par une mince majorité de travailleurs, de paysans pauvres et d'intellectuels. L'armée est appuyée par l'Église, les monarchistes, les industriels et les grands propriétaires fonciers. Pendant trois ans, la Guerre civile d'Espagne va déchirer le pays et coûter la vie à 600 000 personnes.

Au nom de la civilisation chrétienne menacée par le communisme, les journaux catholiques du Québec appuient les troupes de Franco, à la tête des insurgés. Cette position provoque de vifs débats dans la presse québécoise. En fait, aucun autre événement international des années 30 n'est autant discuté dans les journaux que cette guerre, peut-être à cause des affinités idéologiques qui rapprochent le Québec de l'Espagne. En effet, les deux États partagent la même religion et la même crainte du communisme. Ils comptent aussi des intellectuels qui tiennent à remettre en question l'emprise de la religion catholique sur la société.

Dans son livre intitulé *Si loin, si proche*, Caroline Désy, professeure associée au Département de sociologie de l'UQAM, tente de cerner le discours social québécois sur la Guerre civile espagnole, principalement à la lumière



des articles publiés dans les journaux montréalais. Le titre de son ouvrage fait allusion à l'éloignement géographique de l'Espagne et à sa proximité sociologique avec le Québec. Publié aux Presses de l'Université Laval ●

PUBLICITÉ

## LUNDI 20 SEPTEMBRE

### Centre Pierre-Péladeau

Série radio-concerts : «Autour de la célèbre Sonate de Franck», à 20h. Interprètes : Olivier Thouin et Anton Kuerti. Salle Pierre-Mercure.

#### Renseignements :

987-4691  
reception@centrepierrepeladeau.com  
www.centrepierrepeladeau.com

## MARDI 21 SEPTEMBRE

### Galerie de l'UQAM

Exposition : «Lines Painted in Early Spring» et «Écritures cartographiques», jusqu'au 9 octobre du mardi au samedi de 12h à 18h.

Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120.

#### Renseignements :

987-8421  
galerie@uqam.ca  
www.galerie.uqam.ca

### CEDIM (Centre d'étude sur le droit international et la mondialisation)

Conférence : «Droits autochtones vs droit positif : vers une constitution liberticide en Colombie», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Gladys Melo-Pinzón, chercheuse post-doctorante à la Chaire démocratie et citoyenneté.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-2235.

#### Renseignements :

Aurélien Arnaud  
987-3000, poste 8315  
cedim@uqam.ca  
www.cedim.uqam.ca

## MERCREDI 22 SEPTEMBRE

### Département des sciences juridiques

Conférence : «L'émergence de la protection du consommateur dans une économie socialiste de marché», dans le cadre du cycle de conférences «Les Midis du droit privé», de 12h30 à 14h.

Conférenciers : Nguyen Ngoc Diên, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Can Tho, Vietnam.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-2235.

#### Renseignements :

Thierry Bourgoignie  
987 3000, poste 4399  
bourgoignie.thierry@uqam.ca

### Faculté de science politique et de droit

Midi causerie : «Information sur un stage crédité à New York», de 12h30 à 13h45.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

#### Renseignements :

Charles Létourneau  
987-3000, poste 2378  
nmun@uqam.ca  
www.nmun.uqam.ca

### CELAT et le Soi et l'autre

Conférence : «Penser l'altérité sexuelle : étude de gravures alchimiques du 17<sup>e</sup> siècle», de 17h à 19h.

Conférencier : Émilie Granjon, étudiante au doctorat en sémiologie, UQAM.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

#### Renseignements :

Denyse Therrien  
therrien.denyse@uqam.ca

## JEUDI 23 SEPTEMBRE

### Département de philosophie

Colloque international bilingue : «Logique, ontologie, esthétique. L'âge d'or de la philosophie polonaise», jusqu'au 26 septembre de 8h30 à 17h30. Nombreux conférenciers.

#### Renseignements :

Jimmy Plourde  
jimmy.plourde@uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/philo/polishphilosophy

### Le Soi et l'autre

Séminaire : «Les nouvelles avenues de la sociologie de l'art et de la culture», de 9h30 à 12h30.

Conférenciers : Catherine Dutheil et Alain Pessin, professeurs de sociologie à l'Université Pierre-

Mendès-France de Grenoble.

INRS, Urbanisation, Culture et Société, 3465 rue Durocher.

#### Renseignements :

Denyse Therrien  
therrien.denyse@uqam.ca

### Centre de design de l'UQAM

Exposition : «Quotidien visuel.

Phase 5», du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Pavillon de design, salle DE-R200.

#### Renseignements :

centre.design@uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/design/centre

### GÉPI (Groupe d'études psychanalytiques interdisciplinaires)

Conférence : «Thérapie pour dépression grave au Congo du sud-ouest : la fonction androgynique du thérapeute», de 12h30 à 14h.

Conférencier : René Devisch, doctorat de psychopathologie fondamentale et psychanalyse, Université Paris 7; animatrice :

Louise Grenier, coordonnatrice du GÉPI.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-2901.

#### Renseignements :

Louise Grenier  
987-4184  
gepi.psa@internet.uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/gepi/

### Département de philosophie

Séminaire : «Rouvrir la route entre Francfort et Vienne : pourquoi une théorie critique hayékienne n'est plus aujourd'hui un oxymore», de 14h à 17h.

Conférencier : Christian Arnspurger, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université catholique de Louvain.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5305.

#### Renseignements :

Robert Nadeau  
987-3000, poste 3016  
nadeau.robert@uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/philo/pdf/Arnspurger\_2004-04.pdf

## VENDREDI 24 SEPTEMBRE

### Laboratoire de l'animation et recherche culturelles et Service aux collectivités

Journée : «Les altermétiers.

Pratiques internationales d'animation culturelle (Amérique latine)», de 9h à 15h.

Conférenciers : Jean-Claude Gillet, Université de Bordeaux, Jocelyne Lamoureux, UQAM, etc.;

animateur : Paul Carle, UQAM.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R510.

#### Renseignements :

Carmen Fontaine  
987-3000, poste 6734  
fontaine.carmen@uqam.ca

### CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Critique de l'approche auto-organisationnelle en science économique», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Christian Arnspurger, Université catholique de Louvain.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

#### Renseignements :

987-4018  
cirst@uqam.ca  
www.cirst.uqam.ca

### Département des sciences économiques

Séminaire : «Credit Wages and Bankruptcy», à 15h30.

Conférencier : Thomas Mariotti, London School of Economics, CEPR and CREMAQ-CNRS; responsables du séminaire : Stéphane Auray et Pierre Lasserre.

Pavillon des Sciences de la gestion, salle R-5460.

#### Renseignements :

www.economie.uqam.ca

## SAMEDI 25 SEPTEMBRE

### CEPES (Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité), CEIM (Centre Études internationales et Mondialisation)

Colloque : «Les défis de la gouvernance en Chine», jusqu'au 26 septembre.

Conférenciers : Christian Constantin, André Laliberté, Gérard Hervouet, Jean-Pierre Cabestant, Évelyne Micollier, etc.

Pavillon Athanase-David, salle D-R200.

#### Renseignements :

Mélanie Pouliot  
987-8929  
cepes@uqam.ca  
www.er.uqam.ca/nobel/cepes/

## LUNDI 27 SEPTEMBRE

### Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques

Colloque : «Logique et rationalité», jusqu'au 28 septembre de 9h à 18h

Conférenciers : Christian Arnspurger, Université de Louvain, Bernardo Bolanos, Institut d'histoire de philosophie des sciences et des techniques, etc.

27 septembre : Salle des boiseries (J-2805), pavillon Judith-Jasmin.

28 septembre : Université Concordia, salle à déterminer.

#### Renseignements :

Mathieu Marion  
marion.mathieu@uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/philo/temp/Colloque\_PICS.pdf

### Centre d'écoute et de référence Halte Ami

Semaine de sensibilisation : «La vitalité et la nutrition», jusqu'au jeudi 30 septembre de 9h à 18h.

Pavillon Judith-Jasmin, niveau métro.

#### Renseignements :

987-8509  
centre\_ecoute@uqam.ca  
www.ecoute.uqam.ca

### Département de musique

Les lundis Mozart : «Papa et la méthode, (Salzbourg, 1774)», à 20h. Interprètes : Pierre Jasmin, pianiste et Jacques Lavallée, comédien.

Salle Pierre-Mercure.

#### Renseignements :

www.centrepierrepeladeau.com/evenements/2004-09-27.html

## MARDI 28 SEPTEMBRE

### Département de philosophie

Séminaire : «La rationalité individuelle critique : entre conscience et spontanéité», de 14h à 17h.

Conférencier : Christian Arnspurger, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université catholique de Louvain.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5305.

#### Renseignements :

Robert Nadeau  
987-3000, poste 3016  
www.unites.uqam.ca/philo/pdf/Arnspurger\_2004-05.pdf

## MERCREDI 29 SEPTEMBRE

### CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales)

Midi-Conférence : «Le secteur

communautaire : la tradition suédoise», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Sébastien Chartrand, stagiaire post doctoral au CRISES

Pavillon Saint-Denis, salle AB-2210

Confirmation de la présence

nécessaire : par téléphone au 987-

3000 poste 4458 ou par courriel :

gelinas.helene@uqam.ca.

#### Renseignements :

Carole Tardif  
987-3000, poste 8263  
tardif.carole@uqam.ca  
www.crisis.uqam.ca

### Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Conférence-midi : «La place de la question du mariage gai dans les élections présidentielles américaines de novembre 2004», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Anne-Marie

D'Aoust, candidate à la maîtrise en science politique; animateur : David

Grondin, candidat au doctorat en science politique; commentateur :

Greg Robinson, professeur au

Département d'histoire de l'UQAM,

membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.

#### Renseignements :

www.fspd.uqam.ca/recherche.htm

## JEUDI 30 SEPTEMBRE

### CELAT-UQAM (Centre interuniversitaire sur les lettres, les arts et les traditions)

Colloque «Mémoire, texte, identité : un parcours autour de l'œuvre de Régine Robin», de 9h à 17h30.

Nombreux conférenciers.

Pavillon Athanase-David,

salle D-R200.

#### Renseignements :

Caroline Désy  
987-3000, poste 1664  
desy.caroline@uqam.ca

### Département de philosophie

Séminaire : «Les deux significations de masse critique : où chercher l'émancipation sociale aux nouvelles frontières de la théorie

économique ?», de 14h à 17h.

Conférencier : Christian Arnspurger, Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, Université catholique de Louvain.

Pavillon Thérèse-Casgrain,

salle W-5305.

#### Renseignements :

Robert Nadeau  
987-3000, poste 3016  
www.unites.uqam.ca/philo/pdf/Arnspurger\_2004-06.pdf

## VENDREDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE

### École des sciences de la gestion , Institut de finance mathématique de Montréal

Conférence : «Pour vous éclairer sur les fonds de couverture (Hedge Funds)», de 8h à 18h30.

Nombreux conférenciers.

Hôtel Gouverneur, Place Dupuis.

#### Renseignements :

987-3084  
www.mfa.uqam.ca/

### CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Du plafond de verre au ciel de plomb : les carrières des femmes ingénieurs en France», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Catherine Merry,

Institut de recherche sur les sociétés contemporaines.

Pavillon Thérèse-Casgrain,

salle W-3235.

#### Renseignements :

987-4018  
cirst@uqam.ca  
www.cirst.uqam.ca

### Département des sciences économiques

Séminaire : «Neighborhood Informational Effects and the Organization of the City», à 15h30.

Conférencier : Fabien Moizeau,

Université Toulouse 1 et GREMAQ;

responsable du séminaire :

Stéphane Auray.

Pavillon des Sciences de la gestion,

salle R-5460.

#### Renseignements :

eco@uqam.ca  
www.economie.uqam

### Département de psychologie

Cinq à sept psychanalytique autour du livre : «Filles sans père. L'attente du père dans l'imaginaire féminin», de 17h à 19h.

Participant(e)s : Louise Grenier,

auteure du livre «Filles sans père»;

Isabelle Lasvergnas, UQAM, Marie Hazan, UQAM, Lise Gélinas, Collège

Jean-de Brébeuf.

Pavillon J.-A.-DeSève,

salle DS-1950.

#### Renseignements :

Louise Grenier  
gepi.psa@internet.uqam.ca  
www.unites.uqam.ca/gepi/

### Date de tombée

Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : [www.uqam.ca/bref/form\\_calendrier.htm](http://www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm) 10 jours avant la parution.

#### Prochaines parutions :

4 et 18 octobre.

# Les nouveaux visages de l'UQAM

**A**vec plus de 42 000 étudiants et plusieurs nouveaux pavillons en construction ou en rénovation, l'UQAM est en pleine expansion, en cette année de ses 35 ans. Comme à chaque rentrée d'automne, les initiations d'étudiants se succèdent, plus sages et moins bruyantes peut-être d'année en année, mais non moins colorées... En communications on a privilégié l'«initiation hawaïenne» assortie de jupes en raphia et de colliers de fleurs ou, déjà en action sur le terrain, en arts visuels et médiatiques, on expérimente avec la caméra vidéo...

De plus en plus d'étudiants étrangers méritent le campus en provenance, nombreux, des pays du Maghreb notamment. Les apparences sont parfois «trompeuses», nous signale Shan Il-Soo Charbonneau, inscrite en histoire de l'art, qui passait devant le pavillon J.-A.-DeSève (en bas à gauche).

Une très bonne année universitaire à tous nos nouveaux étudiants et à ceux qui n'en sont pas à leur première session !!

Photos : Martin Brault

